

SOMMAIRE

Localtis	Canal du Midi : les dons pour sauver ses arbres reculent avec la crise <i>Paru le 16 novembre 2020</i>
Via Occitanie	Canal du Midi : Nouvel appel aux dons pour replanter les arbres <i>Paru le 17 novembre 2020</i>
Via Occitanie	Tweet <i>Publié le 17 novembre 2020</i>
By Toulouse	LA MISSION MÉCÉNAT DE VNF LANCE UN APPEL AUX DONS POUR REPLANTER LE CANAL DU MIDI <i>Paru le 17 novembre 2020</i>
Diagonale	[Patrimoine] Nouvel objectif pour Le canal Du Midi <i>Paru le 17 novembre 2020</i>
Diagonale	Publication Facebook <i>Publiée le 17 novembre 2020</i>
Bernie Shoot	Appel national aux dons en faveur du canal du Midi - objectif : 2 000 arbres replantés <i>Paru le 18 novembre 2020</i>
Le lien horticole	Canal du Midi, appel aux dons <i>Paru le 20 novembre 2020</i>
La Gazette du Midi	VNF ambitionne de replanter 2 000 arbres sur le canal du Midi <i>Paru le 24 novembre 2020</i>
RTS	VNF lance un nouvel appel aux dons <i>Diffusé le 25 novembre 2020</i>
La Gazette de Montpellier	Canal du Midi : un appel aux dons pour replanter 2 000 arbres <i>Paru le 25 novembre 2020</i>
La Semaine du Roussillon	Patrimoine : le canal du Midi a besoin de vous <i>Paru le 25 novembre 2020</i>
Midi Libre	Un appel aux dons pour sauver les platanes <i>Paru le 25 novembre 2020</i>
Radio Aviva	2000 arbres à replanter le long du canal du Midi <i>Diffusé le 26 novembre 2020</i>

L'Independant.fr	Aude : une campagne de dons pour replanter des arbres sur le canal du Midi <i>Paru le 30 novembre 2020</i>
La Gazette du Midi	Nouvel appel aux dons en faveur de la restauration des berges du canal du Midi <i>Paru le 30 novembre 2020</i>
NRJ	Spots pub <i>Diffusés du 1/12 au 13/12 sur NRJ Montpellier et Béziers</i>
Chérie FM	Spots pub <i>Diffusés du 1/12 au 13/12 sur Chérie FM Narbonne et Béziers</i>
Maxxi Sud	Spots pub <i>Diffusés du 1/12 au 31/12</i>
RCF	Spots pub <i>Diffusés du 1/12 au 31/12</i>
Radio Altitude 600	Spots pub <i>Diffusés du 1/12 au 31/12</i>
La Lettre T	Nouvel appel aux dons pour le canal du Midi <i>Paru le 1^{er} décembre 2020</i>
La Dépêche du Midi	Des dons pour replanter des arbres sur le canal du Midi <i>Paru le 1^{er} décembre 2020</i>
La Dépêche.fr	Des dons pour replanter des arbres sur le canal du Midi <i>Paru le 1^{er} décembre 2020</i>
20 Minutes.fr	Canal du Midi : Un appel aux dons lancé en pleine crise pour replanter 2.000 arbres <i>Paru le 1^{er} décembre 2020</i>
Toulouse FM	Mission mécénat de VNF pour replanter des arbres le long du canal du Midi. Interview de Laurent Adnet, chef de la mission mécénat de VNF <i>Diffusée le 3 décembre 2020</i>
Le Petit Journal	Replantation de 2 000 arbres cet hiver <i>Paru le 3 décembre 2020</i>

RCF Pays de Tarn	Interview de Laurent Adnet - VNF lance un appel national aux dons <i>Diffusée le 15 décembre 2020 (non pigée)</i>
Le Tarn Libre	Appel au don pour planter 2 000 arbres <i>Paru le 18 décembre 2020</i>
Thau Info	ENSEMBLE, PRÉSERVONS LE CANAL DU MIDI POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES <i>Paru le 22 décembre 2020</i>
France Bleu Hérault	Le Canal du Midi a besoin de vous <i>Paru le 25 décembre 2020</i>
France Bleu Hérault	VNF lance un appel aux dons pour planter des arbres le long du canal du midi très touché par le chancre coloré, interview de Laurent Adnet, chef de la Mission Mécénat de VNF <i>Diffusée le 26 décembre 2020</i>
France Bleu Hérault	Un appel aux dons lancé par VNF <i>Diffusé le 26 décembre 2020</i>
France Bleu Occitanie	Les platanes du canal du Midi ne seront plus qu'un souvenir dans vingt ans <i>Paru le 27 décembre 2020</i>
France 3 Occitanie	Voies Navigables de France lance un appel aux dons pour replanter 2 000 arbres le long du Canal du Midi <i>Paru le 28 décembre 2020</i>
France 3 Occitanie	Tweet <i>Publié le 28 décembre 2020</i>
Notre Temps	Reboisons le Canal du Midi ! <i>Édition de janvier 2021</i>
RCF Maguelone Hérault	Replanter 2000 arbres sur le canal du Midi : Jean-Luc Souldadié de VNF s'exprime à propos de l'appel national aux dons <i>Diffusée le 6 janvier 2021</i>
Envie d'Ailleurs	APPEL NATIONAL AUX DONNS POUR LE CANAL DU MIDI ! <i>Paru le 7 janvier 2021</i>
Radio Aviva	INVITE DE LA MATINALE - LAURENT ADNET, VNF CANAL DU MIDI <i>Diffusée le 19 janvier 2021</i>

En attente :

- 100% Radio : ITW de Jean-Luc Souldadié – Pauline Schaller
- Le lien horticole – édition de janvier : ITW de Jean-Luc Souldadié

Paru le 16 novembre 2020

Canal du Midi : les dons pour sauver ses arbres reculent avec la crise

"Les petits ruisseaux font les grandes rivières", "Pour que survive le canal du Midi", tel est le florilège de petits mots qui s'amoncellent sur le mur des donateurs depuis 2013, l'année de lancement de la campagne de mécénat de Voies navigables de France auprès du grand public au profit du projet de replantation des berges du canal du Midi. A l'époque Thierry Guimbaud, déjà directeur général de VNF, pressentait que la lutte contre le chancre coloré, ce champignon microscopique qui décime les platanes centenaires, serait longue. Si des expérimentations ont nourri l'espoir d'un traitement curatif, pour l'instant seul l'abattage s'avère efficace. Une seconde campagne de "neutralisation des foyers" est en cours. En dix ans, 26.000 arbres ont été abattus parmi les 190.000 arbres constituant la célèbre voûte arborée de cette voie d'eau construite entre Toulouse et Sète.

Recréer un paysage majestueux, comme s'est engagé à le faire VNF, porteur du programme pour le compte de l'Etat propriétaire, a un coût : 3.000 euros par arbre en comptant l'abattage, la replantation d'une essence, la rénovation des berges, la pose de nichoir et l'entretien de l'arbre pendant trois ans. La mission mécénat de VNF, qui a récolté 7 millions d'euros auprès d'entreprises et particuliers, déplore un recul des dons du fait de la crise : "Nous redoublons d'inventivité pour mettre en place des partenariats originaux et solidaires, en l'absence notamment de la possibilité d'organiser des événements de collecte en présentiel", détaille son chef Laurent Adnet. Cette mission lance un nouvel appel national aux dons pour replanter cet hiver 2.000 arbres sur les 16.000 encore en danger. Pour rappel, ce chantier estimé à 200 millions d'euros était censé être partagé en trois tiers entre l'Etat, les collectivités et le mécénat. Sur les 60 millions d'euros dépensés depuis le début, VNF a apporté 52 millions d'euros, le mécénat 7 et les collectivités 2,5 (région Occitanie et départements).



Paru le 17 novembre 2020

Canal du midi : Nouvel appel aux dons pour replanter les arbres



Alors que se tient aujourd'hui 17 novembre les Assises du tourisme fluvial, une journée d'échanges 100% numérique entre professionnels du tourisme fluvial de la région, la Mission Mécénat de Voix Navigables de France lance un nouvel appel national aux dons avec pour objectif : la replantation de 2.000 arbres durant l'hiver 2020-2021.

Il y a urgence, le canal du Midi est en danger. Son patrimoine végétal est menacé. Plus de 16.100 platanes sont concernés et de nouveaux foyers de contamination du chancre coloré sont détectés chaque année. Pour protéger ce trésor architectural construit par Pierre-Paul Riquet il y a plus de 350 ans, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1996, la replantation des arbres est une nécessité.

Seule solution : l'abattage des platanes

Long de plus de 240 kilomètres, le canal du Midi est bordé par environ 190.000 arbres constituant sa célèbre voûte arborée. Chênes, ormes, ou encore pins parasols sont présents sur les berges mais le platane reste l'essence dominante. Des platanes encore aujourd'hui menacés par une maladie incurable provoquée par un champignon microscopique qui se propage et détruit peu à peu ce patrimoine végétal. Aucun remède n'existe à ce jour, la seule solution est d'abattre les arbres malades. Pour endiguer la propagation de l'épidémie, 26.000 platanes ont déjà été abattus.

2.000 arbres replantés grâce à l'appel aux dons

Depuis sa création, la Mission Mécénat de VNF a récolté 7 millions d'euros qui ont permis de financer une partie du vaste projet de replantation. 3000€ par arbre sont nécessaires et comprennent l'abattage, la replantation d'une nouvelle essence, la rénovation des berges, la pose de nichoir et l'entretien de l'arbre pendant 3 ans.

La Mission Mécénat de VNF attire une nouvelle fois l'attention des amoureux du canal du Midi et du patrimoine français et lance [un appel national aux dons](#), avec pour objectif la replantation de 2 000 arbres -chêne chevelu, érable plane, tilleul à grandes feuilles, peuplier blanc, micocoulier, pin parasol - durant l'hiver 2020-2021.

Rappelons que pour tout don, vous bénéficiez d'une déduction fiscale : pour les particuliers, 66 % du montant du don sont déductibles de l'impôt sur le revenu (dans la limite de 20% de votre revenu imposable. *Un don de 50€ ne coûte en réalité que 17€*). Pour les entreprises, c'est 60 % du montant du don qui sont déductibles de l'impôt sur les sociétés (*dans la limite de 0,5 % du CA. Un don de 300€ ne coûte en réalité que 120€*).

Pour faire un don rendez-vous [ici](#)

Toutes les informations sur replantonslecanaldumidi.fr



Publié le 17 novembre 2020



viaOccitanie @viaOccitanieTV · 5h

...

🚢 🌳 L'objectif de cet appel aux dons des Voies navigables de France @vnf_officiel : la replantation de 2.000 arbres durant l'hiver 2020-2021 ! Pour faire un don et sauver ce joyau d'@Occitanie, inscrit au patrimoine mondial de l'@UNESCO 🙌



Canal du Midi : Nouvel appel aux dons pour replanter les arbres
Alors que se tient aujourd'hui 17 novembre les Assises du tourisme fluvial, une journée d'échanges 100% numérique entre professionnels d...
🔗 viaoccitanie.tv

Paru le 17 novembre 2020

LA MISSION MÉCÉNAT DE VNF LANCE UN APPEL AUX DONS POUR REPLANTER LE CANAL DU MIDI



 **LE CANAL DU MIDI,
C'EST MON HISTOIRE AUSSI**

**Derrière ce magnifique paysage,
un terrible fléau menace ses platanes...**

**LE CANAL DU MIDI
A BESOIN DE VOUS !**

Mobilisez-vous pour permettre la replantation de
2 000 nouveaux arbres en 2021 en faisant un don sur
replantonslecanaldumidi.fr



SHARE

La Mission Mécénat de VNF lance un appel aux dons pour protéger le Canal du Midi. L'objectif est de replanter 2000 arbres durant l'hiver 2020-2021. 3 000 € par arbre sont nécessaires pour redonner l'éclat d'antan. Cette somme comprend l'abattage, la replantation d'une nouvelle essence, la rénovation des berges, la pose de nichoir et l'entretien de l'arbre pendant 3 ans.

Depuis bientôt 10 ans, le chancre coloré fragilise les arbres du canal et nuit à la beauté du site. Plus de 16 100 platanes sont encore en danger et de nouveaux foyers de contamination sont détectés chaque année.

La crise sanitaire a des conséquences sur les dons.

« Hélas, la crise sanitaire mondiale que nous connaissons et la crise économique qui se profile entraînent un certain recul des dons et nous devons redoubler d'inventivité et de créativité pour mettre en place des partenariats originaux et solidaires, en l'absence notamment de la possibilité d'organiser des événements de collecte en présentiel. » déclare **Laurent Adnet, chef de la Mission Mécénat de VNF.**

Depuis 7 ans, 14 000 donateurs individuels ont contribué pour la sauvegarde de patrimoine historique et de la biodiversité locale. 61 entreprises de la région se sont particulièrement mobilisées dans ce combat commun. Au total, 7 millions de dons a déjà été collecté depuis la création de la Mission Mécénat de VNF.

3 J Technologies, AAA Ateliers d'Architectes Associés, Agence Numéro Z, Angelotti, Association

Cœur du Languedoc, Banque Courtois, Biotope, BRL, Caisse d'épargne Midi-Pyrénées, Cap Pays Cathare, Caussat Espaces Verts, Chœur de Chambre les Eléments, CIC Sud Ouest, CLS, Coca-Cola European Partners, Fondation Crédit Agricole Toulouse 31, Dalkia, Diadom, Dodin Campenon Bernard, Dynamique Environnement, Editions Privat, Eurobiomass (Thilleon), Eurocape New Energy, Fondation Groupe EDF, EIFFAGE, Fondation ENGIE, Hebdos Com, Holtzinger, Hotel Palladia, HTM, Agence Inconito, JLV architecte, La Poste, Languedoc Isolation, Legendre Immobilier, Les Bateaux du Soleil, Les Celliers Jean d'Alibert, Les Domaines Robert Vic, Liebherr Aerospace, Locaboat, Lorgeril, LP Promotion, Marcel Travel Posters, M3 Systems, M4I, le Mas des Canelles, Marignan, MECANO ID, MGEN, Nailloux Outlet Village, Parfums Berdoues, Patrimoine SA Languedocienne, Pierre Fabre SA, Pitch Promotion, Promomidi, REC Architecture, Regain, Setelen/Scopelec, Spanghero (GSF groupe), Valorem et Vinci Autoroutes.



Paru le 17 novembre 2020

[Patrimoine] Nouvel objectif pour Le Canal Du Midi

Patrimoine naturel et architectural inestimable, le canal du Midi traverse nos régions et nos vies depuis plus de trois siècles. Malheureusement, depuis plusieurs années le site est confronté à une maladie qui met en péril sa majestueuse voûte arborée. Le chancre coloré, un champignon microscopique, décime peu à peu les platanes qui bordent le cours d'eau. La Mission Mécénat de VNF attire une nouvelle fois l'attention des amoureux du canal du Midi et du patrimoine français et lance un appel national aux dons, avec pour objectif la replantation de 2 000 arbres durant l'hiver 2020-2021.

UN PATRIMOINE VÉGÉTAL MENACÉ

Long de plus de 240 kilomètres, le canal du Midi est bordé par environ 190 000 arbres constituant sa célèbre voûte arborée. Chênes, ormes, ou encore pins parasols sont présents sur les berges mais le platane reste l'essence dominante. Des platanes aujourd'hui menacés par le chancre coloré, une maladie provoquée par un champignon microscopique, qui se propage et détruit peu à peu ce patrimoine végétal tant apprécié des riverains et voyageurs. Aucun remède n'existe à ce jour, la seule solution est d'abattre les arbres malades. Pour endiguer la propagation de l'épidémie, 26 000 arbres ont déjà été abattus. Depuis bientôt 10 ans, grâce aux nombreux dons et à la générosité des particuliers et des entreprises mais aussi grâce aux investissements portés par l'état et les collectivités territoriales plus de 12 000 arbres ont été replantés, 32 km de berges ont été rénovées et près de 900 nichoirs ont été installés. Plus de 16 100 platanes sont encore en danger et de nouveaux foyers de contamination sont détectés chaque année.

UN APPEL AUX DONS POUR PROTÉGER LE CANAL DU MIDI

Construit par Pierre-Paul Riquet il y a plus de 350 ans, ce trésor architectural traverse les régions et les siècles. Inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1996, le canal du Midi, qui relie Toulouse à la mer Méditerranée, abrite également un patrimoine végétal garant de l'équilibre de la biodiversité locale. Chaque année, des milliers de visiteurs viennent découvrir le cours d'eau et ses 350 ouvrages d'art. Pour protéger le canal du Midi, la replantation des arbres est une nécessité. Depuis sa création, la Mission Mécénat de VNF a récolté 7 millions d'euros qui ont permis de financer une partie du vaste projet de replantation. 3000 € par arbre sont nécessaires et comprennent l'abattage, la replantation d'une nouvelle essence, la rénovation des berges, la pose de nichoir et l'entretien de l'arbre pendant 3 ans. Aujourd'hui,

la Mission Mécénat de VNF lance un nouvel appel national aux dons et l'établissement s'est fixé comme objectif la replantation de 2000 arbres durant l'hiver 2020- 2021.

UNE MOBILISATION DES ENTREPRISES ET DES PARTICULIERS INDISPENSABLE

Chaque année, depuis la création de la Mission Mécénat de VNF fin 2013, de plus en plus de sociétés et de particuliers s'engagent pour la replantation du canal du Midi, véritable lien qui unit toute l'Occitanie. Leur soutien à la sauvegarde de ce patrimoine régional reflète leur attachement profond à un territoire et à la préservation de l'environnement ainsi qu'une volonté sans failles de transmettre ce bien inestimable aux générations futures. « Hélas, la crise sanitaire mondiale que nous connaissons et la crise économique qui se profile entraînent un certain recul des dons et nous devons redoubler d'inventivité et de créativité pour mettre en place des partenariats originaux et solidaires, en l'absence notamment de la possibilité d'organiser des événements de collecte en présentiel. » déclare Laurent Adnet, chef de la Mission Mécénat de VNF. « Depuis la création de la Mission Mécénat nous comptabilisons 14 000 donateurs individuels. En 2020, 61 entreprises se sont mobilisées aux côtés de la Mission Mécénat de VNF pour la sauvegarde de ce patrimoine historique et de la biodiversité locale. Un total de 7 millions de dons a déjà été collecté depuis 7 ans. Merci à eux d'être aux côtés de Voies navigables de France pour la protection du patrimoine fluvial français. »



Publiée le 17 novembre 2020

**Journal Diagonale**
37 min · 🌐

[#Patrimoine](#) objectif : la replantation de 2 000 arbres





JOURNAL-DIAGONALE.FR

[Patrimoine] Nouvel objectif pour Le Canal Du Midi - Journal-Diagonale

Patrimoine naturel et architectural inestimable, le canal du Midi traverse nos régions et nos vies depuis plus de trois siècles. Malheureusement, depuis plusieurs années le site est confronté à une maladie qui met en péril sa majestueuse...

14

Paru le 18 novembre 2020

Appel national aux dons en faveur du canal du Midi - objectif : 2 000 arbres replantés

Patrimoine naturel et architectural inestimable, le **canal du Midi** traverse nos régions et nos vies depuis plus de trois siècles. Malheureusement, depuis plusieurs années le site est confronté à une **maladie qui met en péril sa majestueuse voûte arborée**. Le **chancre coloré**, un champignon microscopique, **décime peu à peu les platanes qui bordent le cours d'eau**.



2 000 arbres replantés : le nouvel objectif de VNF pour l'hiver 2020-2021

La Mission Mécénat de VNF attire une nouvelle fois l'attention des amoureux du canal du Midi et du patrimoine français et **lance un appel national aux dons, avec pour objectif la replantation de 2 000 arbres durant l'hiver 2020-2021.**

Un patrimoine végétal menacé

Long de plus de **240 kilomètres**, le canal du Midi est bordé par environ **190 000 arbres** constituant sa célèbre voûte arborée. Chênes, ormes, ou encore pins parasols sont présents sur les berges mais le platane reste l'essence dominante.

Des platanes aujourd'hui menacés par le **chancre coloré**, une maladie provoquée par un champignon microscopique, qui **se propage et détruit peu à peu ce patrimoine végétal** tant apprécié des riverains et voyageurs. Aucun remède n'existe à ce jour, la seule solution est **d'abattre les arbres malades**. Pour endiguer la propagation de l'épidémie, **26 000 arbres** ont déjà été abattus.

Depuis **bientôt 10 ans**, grâce aux **nombreux dons et à la générosité des particuliers et des entreprises** mais aussi grâce aux **investissements portés par l'état et les collectivités territoriales** plus de **12 000 arbres** ont été replantés, **32 km** de berges ont été **renovées** et près de **900 nichoirs** ont été installés.

Plus de **16 100 platanes** sont encore en danger et de nouveaux **foyers de contamination** sont détectés chaque année.

Un appel aux dons pour protéger le canal du midi

Construit par **Pierre-Paul Riquet** il y a plus de 350 ans, ce trésor architectural traverse les régions et les siècles. Inscrit au **patrimoine mondial de l'UNESCO en 1996**, le canal du Midi, qui relie Toulouse à la mer Méditerranée, abrite également un patrimoine végétal garant de **l'équilibre de la biodiversité locale**. Chaque année, des **milliers de visiteurs** viennent découvrir le cours d'eau et ses **350 ouvrages d'art**.

Pour protéger le canal du Midi, la replantation des arbres est une nécessité. Depuis sa création, la **Mission Mécénat de VNF a récolté 7 millions d'euros** qui ont permis de financer une partie du vaste projet de replantation. **3000 € par arbre sont nécessaires** et comprennent l'abattage, la replantation d'une nouvelle essence, la rénovation des berges, la pose de nichoir et l'entretien de l'arbre pendant 3 ans.

Aujourd'hui, la Mission Mécénat de VNF **lance un nouvel appel national aux dons et l'établissement s'est fixé comme objectif la replantation de 2000 arbres durant l'hiver 2020-2021.**

Une mobilisation des entreprises et des particuliers indispensable

Chaque année, **depuis la création de la Mission Mécénat de VNF fin 2013**, de plus en plus de sociétés et de particuliers s'engagent pour la replantation du canal du Midi, véritable lien qui unit toute l'Occitanie. Leur soutien à la sauvegarde de ce patrimoine régional reflète leur **attachement profond à un territoire** et à la **préservation de l'environnement** ainsi qu'une volonté sans failles de **transmettre ce bien inestimable aux générations futures**.

« Hélas, la crise sanitaire mondiale que nous connaissons et la crise économique qui se profile entraînent un certain recul des dons et nous devons redoubler d'inventivité et de créativité pour mettre en place des partenariats originaux et solidaires, en l'absence notamment de la possibilité d'organiser des événements de collecte en présentiel. » **déclare Laurent Adnet, chef de la Mission Mécénat de VNF.**

« Depuis la création de la Mission Mécénat nous comptabilisons 14 000 donateurs individuels. En 2020, 61 entreprises se sont mobilisées aux côtés de la Mission Mécénat de VNF pour la sauvegarde de ce patrimoine historique et de la biodiversité locale. Un total de 7 millions de dons a déjà été collecté depuis 7 ans. Merci à eux d'être aux côtés de Voies navigables de France pour la protection du patrimoine fluvial français. »

Les 61 entreprises mécènes :

3 J Technologies, AAA Ateliers d'Architectes Associés, Agence Numéro Z, Angelotti, Association Coeur du Languedoc, Banque Courtois, Biotope, BRL, Caisse d'épargne Midi-Pyrénées, Cap Pays Cathare, Caussat Espaces Verts, Chœur de Chambre les Eléments, CIC Sud Ouest, CLS, Coca-Cola European Partners, Fondation Crédit Agricole Toulouse 31, Dalkia, Diadom, Dodin Campenon Bernard, Dynamique Environnement, Éditions Privat, Eurobiomass (Thilleon), Eurocape New Energy, Fondation Groupe EDF, EIFFAGE, Fondation ENGIE, Hebdos Com, Holtzinger, Hotel Palladia, HTM, Agence Inconito, JLV architecte, La Poste, Languedoc Isolation, Legendre Immobilier, Les Bateaux du Soleil, Les Celliers Jean d'Alibert, Les Domaines Robert Vic, Liebherr Aerospace, Locaboat, Lorgeril, LP Promotion, Marcel Travel Posters, M3 Systems, M4I, le Mas des Canelles, Marignan, MECANO ID, MGEN, Nailloux Outlet Village, Parfums Berdoues, Patrimoine SA Languedocienne, Pierre Fabre SA, Pitch Promotion, Promomidi, REC Architecture, Regain, Setelen/Scopelec, Spanghero (GSF groupe), Valorem et Vinci Autoroutes.

Paru le 20 novembre 2020

Canal du Midi, appel aux dons

Alors que le chancre coloré du platane poursuit ses ravages le long du Canal du Midi, VNF (Voies navigables de France), qui gère le site, lance un appel aux dons pour planter 2 000 arbres de plus. Le canal mesure plus de 240 Km de longueur et est planté de 190 000 arbres, dont 26 000 ont dû être abattus. 12 000 ont été replantés sur 32 km de rives... Et donc 2 000 sujets supplémentaires devraient prendre place au cours de l'hiver qui arrive.

Paru le 24 novembre 2020

**VNF AMBITIONNE DE
REPLANTER 2 000 ARBRES
SUR LE CANAL DU MIDI**

La Mission Mécénat de VNF lanc un appel national aux dons, avec pour objectif la replantation de 2 000 arbres durant l'hiver 2020-2021. Depuis une décennie, plus de 12 000 arbres ont pu être replantés, 32 km de berges ont été rénovées et près de 900 nichoirs ont été installés. Cependant, le chancre coloré, sévit toujours, menaçant 16 100 platanes. Au total, depuis sa création, la mission mécénat de VNF a récolté 7 M€ qui ont permis de financer une partie du vaste projet de replantation. 3 000 € par arbre sont nécessaires. Ces travaux comprennent l'abattage la replantation d'une nouvelle essence, la rénovation des berges, la pose de nichoir et l'entretien de l'arbre pendant trois ans. 61 entreprises se sont déjà mobilisées aux côtés de la Mission Mécénat de VNF.



Diffusé le 25 novembre 2020

VNF lance un nouvel appel aux dons

Animateur

RTS : « Voies navigables de France lance un un nouvel appel aux dons pour replanter 2 000 arbres le long du canal du midi. Le chancre colorée a décimé des platanes. 16000 sont toujours en danger. L'appel aux mécènes concerne une opération qui se déroulera dans le courant de cet hiver. Rendez-vous sur vnf.fr »

Paru le 25 novembre 2020

Canal du midi : un appel aux dons pour replanter 2 000 arbres



©André Hampartzoumian

La Mission Mécénat de VNF lance un appel aux dons pour protéger le Canal du Midi. L'objectif est de replanter 2 000 arbres durant l'hiver 2020-2021. 3 000 € par arbre sont nécessaires. Cette somme comprend l'abattage, la replantation d'une nouvelle essence, la rénovation des berges, la pose de nichoir et l'entretien de l'arbre pendant trois ans.

Plus de 16 000 arbres sont encore mis en danger par le chancre coloré.

Pour faire un don : <https://www.replantonslecanaldumidi.fr/fr>

Paru le 25 novembre 2020



Canal de jonction à Sallèles-d'Aude au lever © Arnaud Späni

Patrimoine : le canal du Midi a besoin de vous

2 000 arbres replantés, tel est le nouvel objectif de VNF pour l'hiver 2020-2021.

Patrimoine naturel et architectural inestimable, le canal du Midi traverse nos régions et nos vies depuis plus de trois siècles. Malheureusement, depuis plusieurs années le site est confronté à une maladie qui met en péril sa majestueuse voûte arborée. Le chancre coloré, un champignon microscopique, décime peu à peu les platanes qui bordent le cours d'eau. La Mission Mécénat de VNF attire une nouvelle fois l'attention des amoureux du canal du Midi et du patrimoine français et lance un appel national aux dons, avec pour objectif la replantation de 2 000 arbres durant l'hiver 2020-2021.

Renseignements <https://www.replantonslecanaldumidi.fr/fr>



Platanes malades au centre © VNF

Paru le 25 novembre 2020



CANAL DU MIDI

Un appel aux dons pour sauver les platanes

Le chancre coloré décime les platanes du canal du Midi. C'est pourquoi la mission mécénat de Voies navigables de France lance un appel national aux dons (voir sur vnf.fr). Objectif : replanter 2 000 arbres durant l'hiver 2020-2021.



Diffusé le 26 novembre 2020

2000 arbres à replanter le long du Canal du Midi

« Et pour finir 2 000 arbres à replanter le long du canal du Midi. C'est une initiative de la Mission Mécénat de VNF comme Voies navigables de France. Elle lance un appel aux dons pour replanter ces 2 000 arbres pendant l'hiver 2020-2021. Sachant qu'un arbre nécessite pas moins de 3 000€ entre l'abattage, la plantation d'une nouvelle essence ou encore son entretien sur trois années. »

Paru le 30 novembre 2020

Aude : une campagne de dons pour replanter des arbres sur le canal du Midi



Les abattages de platanes, infestés par le chancre coloré, se poursuivent. Nathalie Amen-Vals - L'Indépendant

Les campagnes d'abattage de platanes continuent sur le canal du Midi, mais Voies navigables de France prévoit aussi des replantations.

Quelque 850 platanes abattus sur les rives audoises du canal du Midi en 2020. Assurément, le chancre coloré, ce champignon destructeur, continue à faire des ravages depuis 2006 et promet une année 2021 tout aussi noire. Dernière preuve en date : l'abattage de 90 platanes prévu par Voies navigables de France en février et mars prochains, à Castelnaudary, entre l'écluse de la Plaque et celle de la Passerelle. Une campagne qui ne devrait pas rester isolée...

2000 arbres à replanter

Pour autant, la direction territoriale Sud-ouest de l'établissement public entend compenser ces abattages par des replantations, comme elle le fait depuis de nombreuses années. Aussi, une campagne de dons vient d'être lancée pour financer 2000 arbres à mettre en terre pour cet hiver 2020-2021, dont 950 dans l'Aude. Sachant que le coût global d'un arbre planté est estimé à 3 000 €, une mission mécénat a été mise en place par VNF pour recueillir des fonds : *"Avec la crise sanitaire mondiale que nous connaissons et la crise économique qui se profile, nous redoublons d'inventivité et de créativité pour mettre en place des partenariats originaux et solidaires, faute de pouvoir organiser des événements de collecte en présentiel"*, explique

Laurent Adnet, chef de mission mécénat. *"Depuis la création de la mission, nous comptabilisons 14 000 donateurs individuels. En 2020, 61 entreprises se sont mobilisées (dont six audoises) à nos côtés pour la sauvegarde de ce patrimoine historique et de la biodiversité locale. Un total de 7M€ de dons a été collecté en sept ans."*

Nichoirs à oiseaux

À ce jour, 26 000 platanes ont été abattus le long du canal du Midi, dont 16 000 dans l'Aude : 12 000 ont été replantés (7500 dans l'Aude). VNF porte également un projet de distribution de nichoirs à oiseaux et de gîtes à chauve-souris pour compenser la disparition de leurs habitats.

Pour tous renseignements sur la campagne de dons : www.replantonslecanaldumidi.fr

Pour tous renseignements sur les nichoirs : observatoireducanal.com

Paru le 30 novembre 2020



NOUVEL APPEL AU DON EN FAVEUR DE LA RESTAURATION DES BERGES DU CANAL DU MIDI

La Mission Mécénat de VNF attire une nouvelle fois l'attention des amoureux du canal du Midi et du patrimoine français et lance un appel national aux dons, avec pour objectif la replantation de 2 000 arbres durant l'hiver 2020-2021. Long de plus de 240 kilomètres, le canal du Midi est bordé par environ 190 000 arbres constituant sa célèbre voûte arborée. Ces platanes aujourd'hui menacés par le chancre coloré, une maladie provoquée par un champignon microscopique, qui se propage et détruit peu à peu ce

patrimoine végétal tant apprécié des riverains et voyageurs. Aucun remède n'existe à ce jour, la seule solution est d'abattre les arbres malades. Pour endiguer la propagation de l'épidémie, 26 000 arbres ont déjà été abattus. Depuis bientôt 10 ans, grâce aux nombreux dons et à la générosité des particuliers et des entreprises mais aussi grâce aux investissements portés par l'État et les collectivités territoriales plus de 12 000 arbres ont été replantés, 32 km de berges ont été renouvelées et près de 900 nichoirs ont été installés. Plus de 16 100 platanes sont encore en danger et de nouveaux foyers de contamination sont détectés chaque année. Pour protéger le canal du Midi, la replantation des arbres est une nécessité. Depuis sa création, la Mission Mécénat de VNF a récolté 7 M€ qui ont permis de financer une partie du vaste projet de replantation. 3 000 € par arbre sont nécessaires et comprennent l'abattage, la replantation d'une nouvelle essence, la rénovation des berges, la pose de nichoir et l'entretien de l'arbre pendant trois ans. La Mission Mécénat de VNF lance donc un nouvel appel national à la générosité des citoyens comme des entreprises. Une soixantaine compte déjà parmi les mécènes.
www.replantonslecanaldumidi.fr



Diffusés du 1/12 au 13/12 sur NRJ Montpellier et Béziers

Spots radio

« Les arbres qui bordent le canal du Midi sont menacés par la maladie. Celle-ci déciment peu à peu les arbres malades centenaires de manière inéluctable. Il n'existe à ce jour qu'une seule façon d'endiguer ce fléau : abattre ou brûler les arbres malades ou morts et replanter de nouvelles essences. Voies navigables de France lance un appel aux dons national avec pour objectif la replantation de 2 000 arbres cet hiver. Le canal du Midi est inscrit à l'Unesco Patrimoine Mondial de l'Humanité. Préservons-le ensemble pour les générations futures. Faites un don sur replantonslecanaldumidi.fr »



Diffusés du 1/12 au 13/12 sur Chérie FM Narbonne et Béziers

Spots radio

« Les arbres qui bordent le canal du Midi sont menacés par la maladie. Celle-ci déciment peu à peu les arbres malades centenaires de manière inéluctable. Il n'existe à ce jour qu'une seule façon d'endiguer ce fléau : abattre ou brûler les arbres malades ou morts et replanter de nouvelles essences. Voies navigables de France lance un appel aux dons national avec pour objectif la replantation de 2 000 arbres cet hiver. Le canal du Midi est inscrit à l'Unesco Patrimoine Mondial de l'Humanité. Préservons-le ensemble pour les générations futures. Faites un don sur replantonslecanaldumidi.fr »



Diffusés du 1/12 au 31/12

Spots radio

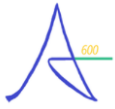
« Les arbres qui bordent le canal du Midi sont menacés par la maladie. Celle-ci déciment peu à peu les arbres malades centenaires de manière inéluctable. Il n'existe à ce jour qu'une seule façon d'endiguer ce fléau : abattre ou brûler les arbres malades ou morts et replanter de nouvelles essences. Voies navigables de France lance un appel aux dons national avec pour objectif la replantation de 2 000 arbres cet hiver. Le canal du Midi est inscrit à l'Unesco Patrimoine Mondial de l'Humanité. Préservons-le ensemble pour les générations futures. Faites un don sur replantonslecanaldumidi.fr »



Diffusés du 1/12 au 31/12

Spots radio

« Les arbres qui bordent le canal du Midi sont menacés par la maladie. Celle-ci déciment peu à peu les arbres malades centenaires de manière inéluctable. Il n'existe à ce jour qu'une seule façon d'endiguer ce fléau : abattre ou brûler les arbres malades ou morts et replanter de nouvelles essences. Voies navigables de France lance un appel aux dons national avec pour objectif la replantation de 2 000 arbres cet hiver. Le canal du Midi est inscrit à l'Unesco Patrimoine Mondial de l'Humanité. Préservons-le ensemble pour les générations futures. Faites un don sur replantonslecanaldumidi.fr »



Diffusés du 1/12 au 31/12

Spots radio

« Les arbres qui bordent le canal du Midi sont menacés par la maladie. Celle-ci déciment peu à peu les arbres malades centenaires de manière inéluctable. Il n'existe à ce jour qu'une seule façon d'endiguer ce fléau : abattre ou brûler les arbres malades ou morts et replanter de nouvelles essences. Voies navigables de France lance un appel aux dons national avec pour objectif la replantation de 2 000 arbres cet hiver. Le canal du Midi est inscrit à l'Unesco Patrimoine Mondial de l'Humanité. Préservons-le ensemble pour les générations futures. Faites un don sur replantonslecanaldumidi.fr »

Paru le 1^{er} décembre 2020

la lettre **t** N° 628
1er décembre 2020

Le bimensuel du Tourisme, de la Gastronomie, de la Culture et de l'Environnement
OCCITANIE GRAND SUD FRANCE EUROPE AILLEURS

Zoom article (Cult+)

LE CANAL DU MIDI A BESOIN DE VOUS !

Derrière ce magnifique paysage, un terrible fléau menace ses platanes...

Le GR de Pays Grand Pic St-loup élu GR préféré des Français 2020

Actualités du Midi

Tourisme d'affaires et événementiel : les professionnels s'organisent

Face à la situation catastrophique du secteur, les professionnels du tourisme d'affaires et de l'événementiel de la région montpelliéraine ont décidé de se regrouper pour faire face à la crise. L'association "Repère" (Réseau des Professionnels de l'Événementiel Responsable) a été créée afin d'accompagner les entreprises du secteur dans la traversée de la crise mais aussi les préparer à la reprise.

Un secteur particulièrement touché

Selon une enquête de la CCI de l'Hérault (74 répondants), près de 60% des entreprises ont subi en 2020 une perte de chiffre d'affaires supérieure à 75% et 21% entre 50 et 75%. 55% ont eu recours au chômage partiel à des degrés divers. 74% souhaitent que ce dispositif perdure au moins un an, voire plus. Dans le cas contraire, 59% envisagent de licencier une partie de leur personnel. L'inquiétude concerne particulièrement les 6 mois à venir, avec 70 % des dirigeants très pessimistes.

Une volonté d'union élargie, un programme ambitieux

L'association est ouverte (en fonction de quotas de chiffre d'affaires consacrés à ce secteur) aux entreprises ou organisations professionnelles dont le siège social ou un de ses établissements est installé dans l'arc méditerranéen : prestataires de service, lieux d'accueil, organisateurs / producteurs d'événements. Son action porte sur 4 axes :

- Représentativité et défense de la filière (études et analyses, lobbying et communication, mise en relation, encouragement des appels d'offres rapprochement avec d'autres représentants de la filière) ;
- Prospectives et Lab'event (veille et réalisation d'études prospectives, création d'un salon événementiel, mise en place d'un plan de communication) ;
- Développement des synergies (développement et mise en place d'outils intra-communautaires : réseaux sociaux, site internet, plateforme collaborative...)
- Valorisation de la filière et des métiers (partenariat avec les écoles, création d'un label Qualité/RSE spécifique, mise en place d'une charte...)

Infos : www.repere-med.fr

Impact du Covid-19 sur les rencontres et événements professionnels

Atout France publie les résultats d'une étude lancée en juin sur l'impact de la crise sanitaire sur ce secteur. Elle révèle que 45% des événements prévus ce printemps et cet été ont été sauvegardés ; ils ont seulement été reportés ou transformés (digitalisés ou hybrides), voire tout simplement maintenus. Pour la reprise, les entreprises commanditaires n'envisagent pas de réel redressement avant le second semestre 2021 (voire plus tard pour les séminaires et salons) alors que les associations et agences organisatrices misent sur un rebond plutôt au premier trimestre 2021. Les secteurs les moins touchés par la crise (pharmaceutique, technologies et biens de consommation) seront les premiers à vouloir réorganiser des manifestations professionnelles.

La France reste une destination de référence sur les 3 marchés sondés (Allemagne, Belgique et Royaume-Uni) et elle peut tirer son épingle du jeu en se différenciant grâce à son positionnement central en Europe de l'Ouest, à un large choix d'offres, une culture riche et une variété géographique.

Le retour de la confiance et des opérations, outre la levée des barrières réglementaires, passe par plusieurs facteurs clés :

- L'adaptation des prestations et tarifs pour préserver la rentabilité des opérations ;
- La mise en place et le respect de protocoles sanitaires sécurisants ;
- L'hybridation des événements avec une part significative donnée au digital ;
- L'optimisation de l'empreinte environnementale des événements ;
- La proximité d'abord, avec une extension du rayon d'action géographique progressive.

ATOUT FRANCE



PLEINS FEUX SUR...

Nouvel appel aux dons pour le Canal du Midi

Patrimoine naturel et architectural inestimable, le canal du Midi traverse la région Occitanie depuis plus de trois siècles. Malheureusement, depuis plusieurs années le site est confronté à une maladie qui attaque les platanes qui le borde. La Mission Mécénat de VNF attire une nouvelle fois l'attention des amoureux du canal du Midi et du patrimoine français et lance un appel national aux dons, avec pour objectif la replantation de 2 000 arbres durant l'hiver 2020-2021.

Un patrimoine végétal menacé

Long de plus de 240 kilomètres, le canal du Midi est bordé par environ 190 000 arbres constituant sa célèbre voûte arborée. Chênes, ormes, ou encore pins parasols sont présents sur les berges mais le platane reste l'essence dominante. Des platanes aujourd'hui menacés par le chancre coloré, une maladie provoquée par un champignon microscopique, qui se propage et détruit peu à peu ce patrimoine végétal tant apprécié des riverains et voyageurs. Aucun remède n'existe à ce jour, la seule solution est d'abattre les arbres malades. Pour endiguer la propagation de l'épidémie, 26 000 arbres ont déjà été abattus.

Depuis bientôt 10 ans, grâce aux nombreux dons et à la générosité des particuliers et des entreprises mais aussi grâce aux investissements portés par l'état et les collectivités territoriales plus de 12 000 arbres ont été replantés, 32 km de berges ont été rénovées et près de 900 nichoirs ont été installés.

Plus de 16 100 platanes sont encore en danger et de nouveaux foyers de contamination sont détectés chaque année.

Un nouvel appel aux dons

Construit par Pierre-Paul Riquet il y a plus de 350 ans, ce trésor architectural traverse les régions et les siècles. Inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1996, le canal du Midi, qui relie Toulouse à la mer Méditerranée, abrite également un patrimoine végétal garant de l'équilibre de la biodiversité locale. Chaque année, des milliers de visiteurs viennent découvrir le cours d'eau et ses 350 ouvrages d'art.

Pour protéger le canal du Midi, la replantation des arbres est une nécessité. Depuis sa création, la Mission Mécénat de VNF a récolté 7 M€, apportés par 14 000 donateurs individuels et 61 entreprises, qui ont permis de financer une partie du vaste projet de replantation. 3000 € par arbre sont nécessaires et comprennent l'abattage, la replantation d'une nouvelle essence, la rénovation des berges, la pose de nichoir et l'entretien de l'arbre pendant 3 ans.

Aujourd'hui, la Mission Mécénat de VNF lance un nouvel appel national aux dons et l'établissement s'est fixé comme objectif la replantation de 2000 arbres durant l'hiver 2020-2021.



Pour faire un don : www.replantonslecanaldumidi.fr

Paru le 1^{er} décembre 2020

ENVIRONNEMENT

Des dons pour replanter des arbres sur le canal du Midi

Les campagnes d'abattage de platanes continuent sur le canal du Midi, mais Voies navigables de France prévoit aussi des replantations.

Quelque 850 platanes abattus sur les rives audoises du canal du Midi en 2020. Assurément, le chancre coloré, ce champignon destructeur, continue à faire des ravages depuis 2006 et promet une année 2021 tout aussi noire. Dernière preuve en date : l'abattage de 90 platanes prévu par Voies navigables de France en février et mars prochains, à Castelnaudary, entre l'écluse de la Plaque et celle de la Passerelle. Une campagne qui ne devrait pas rester isolée...

■ 2000 arbres à replanter

Pour autant, la direction territoriale Sud-ouest de l'établissement public entend compenser ces abattages par des replantations, comme elle le fait depuis de nombreuses années.

Aussi, une campagne de dons vient d'être lancée pour financer 2000 arbres à mettre en terre pour cet hiver 2020-2021, dont 950 dans l'Aude. Sachant que le coût global d'un arbre planté est estimé à 3 000 €, une mission mécénat a été mise en place par VNF pour recueillir des fonds : « Avec la crise sanitaire mon-

diale que nous connaissons et la crise économique qui se profile, nous redoublons d'inventivité et de créativité pour mettre en place des partenariats originaux et solidaires, faute de pouvoir organiser des événements de collecte en présentiel », explique Laurent Adnet, chef de mission mécénat.

« Depuis la création de la mission, nous comptabilisons 14 000 donateurs individuels. En 2020, 61 entreprises se sont mobilisées (dont six audoises) à nos côtés pour la sauvegarde de ce patrimoine historique et de la biodiversité locale. Un total de 7M€ de dons a été collecté en sept ans. »

■ Nichoirs à oiseaux

À ce jour, 26 000 platanes ont été abattus le long du canal du Midi, dont 16 000 dans l'Aude : 12 000 ont été replantés (7500 dans l'Aude).

VNF porte également un projet de distribution de nichoirs à oiseaux et de gîtes à chauve-souris pour compenser la disparition de leurs habitats.

Amaud Chabé



■ Les abattages de platanes, infestés par le chancre coloré, se poursuivent.

Nathalie Amen-Vals

Des dons pour replanter des arbres sur le canal du Midi

L'essentiel Les campagnes d'abattage de platanes continuent sur le canal du Midi, mais Voies navigables de France prévoit aussi des replantations.

Quelque 850 platanes abattus sur les rives audoises du canal du Midi en 2020. Assurément, le chancre coloré, ce champignon destructeur, continue à faire des ravages depuis 2006 et promet une année 2021 tout aussi noire. Dernière preuve en date : l'abattage de 90 platanes prévu par Voies navigables de France en février et mars prochains, à Castelnaudary, entre l'écluse de la Plaque et celle de la Passerelle. Une campagne qui ne devrait pas rester isolée...

2000 arbres à replanter

Pour autant, la direction territoriale Sud-ouest de l'établissement public entend compenser ces abattages par des replantations, comme elle le fait depuis de nombreuses années.

Aussi, une campagne de dons vient d'être lancée pour financer 2000 arbres à mettre en terre pour cet hiver 2020-2021, dont 950 dans l'Aude. Sachant que le coût global d'un arbre planté est estimé à 3 000 €, une mission mécénat a été mise en place par VNF pour recueillir des fonds : « Avec la crise sanitaire mondiale que nous connaissons et la crise économique qui se profile, nous redoublons d'inventivité et de créativité pour mettre en place des partenariats originaux et solidaires, faute de pouvoir organiser des événements de collecte en présentiel », explique Laurent Adnet, chef de mission mécénat.

« Depuis la création de la mission, nous comptabilisons 14 000 donateurs individuels. En 2020, 61 entreprises se sont mobilisées (dont six audoises) à nos côtés pour la sauvegarde de ce patrimoine historique et de la biodiversité locale. Un total de 7M€ de dons a été collecté en sept ans. »

Nichoirs à oiseaux

À ce jour, 26 000 platanes ont été abattus le long du canal du Midi, dont 16 000 dans l'Aude : 12 000 ont été replantés (7500 dans l'Aude).

VNF porte également un projet de distribution de nichoirs à oiseaux et de gîtes à chauve-souris pour compenser la disparition de leurs habitats.



Les abattages de platanes, infestés par le chancre coloré, se poursuivent. Nathalie Amen-Vals

Paru le 1^{er} décembre 2020

Canal du Midi : Un appel aux dons lancé en pleine crise pour replanter 2.000 arbres

GENEROSITE Les platanes qui bordent le canal du Midi sont menacés depuis plusieurs années par la maladie du chancre coloré. Un appel aux dons est lancé par VNF, alors que les crises sanitaire et économique pèsent sur la collecte de fonds



A bord d'une péniche sur le canal du Midi à côté des Allées de Barcelone, à Toulouse. — *Fred Scheiber/20Minutes*

Un appel aux dons pour rester dans le vert. 190.000 chênes, ormes, pins parasols et platanes constituent la voûte arborée qui couronne [le canal du Midi](#) sur ses 240 km de longueur, entre [Toulouse](#) et la Méditerranée. Les platanes sont les plus nombreux, mais aussi les plus fragilisés, à cause [du chancre coloré](#). 26.000 d'entre eux ont déjà été abattus pour tenter d'endiguer la propagation de cette maladie due à un champignon microscopique, et plus de 16.000 sont en danger.

Cet hiver, Voies navigables de France (VNF) vise la replantation de 2.000 arbres le long de l'ouvrage du XVII^e siècle, classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Mais pour cela, sa mission mécénat lance [un appel à la générosité via Internet](#), à l'intention des entreprises comme des particuliers.

3.000 euros nécessaires par arbre

Chef de cette mission, Laurent Adnet constate que la crise sanitaire liée au Covid-19 et la période économique très incertaine qui en découle « entraînent un certain recul des dons », encore aggravé par l'impossibilité d'organiser des collectes en « présentiel ». Selon VNF, sa mission mécénat a récolté sept millions d'euros depuis sa création. 3.000 € par arbre sont nécessaires.

La générosité des donateurs, ainsi que les investissements publics, ont permis depuis près de 10 ans la replantation de 12.000 arbres, la rénovation de 32 km de berges et l'installation de quelque 900 nichoirs.

Diffusée le 3 décembre 2020

Mission Mécénat de VNF pour replanter des arbres le long du canal du midi. Interview de Laurent Adnet, chef de la mission mécénat de VNF

Animateur Toulouse FM : *« C'est un champignon qui ravage les arbres du canal du Midi depuis près de 15 ans. 26 000 platanes ont dû être abattus depuis 2006 en raison du chancre coloré. Pour endiguer la propagation, Voies navigables de France a lancé une Mission Mécénat il y a 7 ans. Objectif : récolter des fonds pour financer la replantation de 2 000 nouveaux arbres et cela représente un coût assez important comme nous l'explique Laurent Adnet, Chef de la Mission Mécénat de VNF. »*

Laurent Adnet, Chef de la Mission Mécénat de VNF : *« L'achat d'un plant coûte en moyenne 150€, que ce soit un chêne chevelu, un micocoulier, un érable ou un tilleul. Mais effectivement ramené à l'ensemble du projet qui comprend l'abattage des arbres malades ou morts, le brulage sur place pour éviter la prolifération de la maladie, la reconstruction des berges, la plantation en elle-même, le suivi des plants et cerise sur le gâteau je dirai, la mise en place d'actions de préservation de la biodiversité animale avec la pose de nichoirs, tout ceci ramené à un arbre, cela fait 3 000€. »*

Animateur Toulouse FM : *« Les propos recueillis par Léo Ardourel. Pour faire un don, rendez-vous sur le site replantonslecanaldumidi.fr »*

Paru le 3 décembre 2020

Canal du Midi

Replantation de 2 000 arbres cet hiver

Patrimoine naturel et architectural inestimable, le Canal du Midi traverse nos régions et nos vies depuis plus de trois siècles. Malheureusement, depuis plusieurs années le site est confronté à une maladie qui met en péril sa majestueuse voûte arborée. Le chancre coloré, un champignon microscopique, décime peu à peu les platanes qui bordent le cours

d'eau. La Mission Mécénat de VNF attire une nouvelle fois l'attention des amoureux du canal du Midi et du patrimoine français et lance un appel national aux dons, avec pour objectif la replantation de 2 000 arbres durant l'hiver 2020-2021.

Pour faire un don :
www.jedonneenligne.org/replantonslecanaldumidi/CANAL/



VL02

Depuis plusieurs années le site est confronté à une maladie qui met en péril sa majestueuse voûte arborée. (Crédit : NLC)



Diffusée le 15 décembre 2020

Interview de Laurent Adnet - VNF lance un appel national aux dons

(non pigée)

Paru le 18 décembre 2020

SORÈZE

Appel au don pour planter 2 000 arbres



La beauté du canal... [DR]

Patrimoine naturel et architectural inestimable, le canal du Midi traverse nos régions et nos vies depuis plus de trois siècles. Malheureusement, depuis plusieurs années le site est confronté à une maladie qui met en péril sa majestueuse voûte arborée. Le chancre coloré, un champignon microscopique, décime peu à peu les platanes qui bordent le cours d'eau. La Mission Mécénat de VNF attire une nouvelle fois l'attention des amoureux du canal du Midi et du patrimoine français et lance un appel national aux dons, avec pour objectif la replantation de 2 000 arbres durant l'hiver 2020-2021. Contact : replantonslecanaldumidi.fr

Paru le 22 décembre 2020

ENSEMBLE, PRÉSERVONS LE CANAL DU MIDI POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Par votre don, vous participez
à la sauvegarde du canal du Midi

Un patrimoine
végétal inestimable



Les platanes jouent un rôle essentiel pour le canal du Midi. Leur voûte végétale est l'un des plus beaux emblèmes de ce **joyau architectural et paysager**. Leur système racinaire assure la stabilité des berges et des digues.

Aujourd'hui les platanes sont décimés par le champignon du chancre coloré.

La seule solution pour **protéger le canal du Midi** est de planter de nouvelles essences résistantes au chancre coloré. Par votre don, vous apportez votre pierre à l'édifice pour **transmettre ce magnifique patrimoine aux générations à venir**.

Faites un don avant le 31 décembre 2020
pour bénéficier de vos avantages fiscaux

Depuis janvier 2019, vous êtes prélevé « à la source » des revenus que vous percevez. Vos dons sont toujours défiscalisés à 66 % de votre impôt sur le revenu. Chaque année, il vous faut quand même continuer de déclarer vos revenus et vos dons, ce qui permet au fisc d'ajuster votre impôt prélevé à la source, et de vous faire bénéficier de votre déduction fiscale.

Vous pouvez maintenant opter pour le prélèvement automatique : la démarche est simplifiée, vous recevez un seul reçu fiscal par an récapitulant vos dons par prélèvement automatique.



Le don régulier est déductible de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66%, tout comme le don ponctuel. Vous gardez la liberté de mettre fin à votre don régulier à tout moment en contactant notre service donateur.

À titre d'exemple,
avec **un don de 100 €**,
vous participez au **suivi**
et aux soins d'un jeune arbre replanté pendant 1 an.

TOUT SAVOIR SUR : <https://www.replantonslecanaldumidi.fr/don/?gclid>

Paru le 25 décembre 2020

Le Canal du Midi a besoin de vous

Quelque 2.000 arbres seront plantés l'hiver prochain le long du Canal du Midi. C'est un investissement de six millions d'euros pour remplacer ces végétaux touchés par le chancre coloré. Un appel aux dons est lancé par les Voies Navigables de France pour financer les travaux.



Canal du Midi à Béziers © Radio France - Stéfane Pocher

Un nouvel appel aux dons est lancé par les Voies Navigables de France pour replanter des arbres le long du Canal du Midi. Quelque **26.000 platanes malades** ont déjà été abattus depuis 2006 sur les 240 kilomètres de rives de cet ouvrage construit par le Biterrois Pierre-Paul Riquet, il y a 350 ans.

Les premiers arbres malades ont été identifiés à proximité de Carcassonne.

Ces abattages sont nécessaires pour endiguer la propagation d'un champignon incurable microscopique. Plus de 16.000 platanes sont encore touchées par le chancre coloré. 2.000

végétaux seront remplacés au cours de cet hiver par des chênes, érables, tilleuls, peupliers, micocouliers ou encore pins parasols. Le chancre coloré, incurable **ne touche que les platanes**.

L'Aude et l'Hérault sont les départements les plus touchés

Il n'existe **aucun traitement efficace pour endiguer le la maladie**, qui se développe par les racines en apparence sur les berges, des racines endommagées par des blessures microscopiques causées par les bateaux. Les plaisanciers sont bien plus nombreux à naviguer l'été dans ces deux départements. C'est pour cette raison que des opérations de sensibilisation sont menées chaque été.

L'investissement est colossal : **220 millions d'euros**. C'est pour cette raison que des appels aux dons sont lancés de manière régulière. Environ 70 entreprises et 15.000 donateurs individuels apportent leur soutien grâce un groupe de Mécène, mais c'est loin d'être suffisant

Ce remplacement se fait par étape en raison du coût.

3.000 euros sont nécessaires pour chaque arbre remplacé (abattage et plantation d'une nouvelle essence). VNF en profite pour **installer de nouveaux nichoirs** pour protéger la biodiversité animale, 9.000 habitations ont été posées à ce jour.

Sept millions d'euros ont déjà été récoltés par la Mission Mécénat de Voies Navigables de France depuis sa création en 2013. Ces dons permettent une exonération fiscale à hauteur de 66 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises.

Le Canal du Midi, **inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco en 1996**, est bordé par 190.000 arbres : chênes, pins parasols, ormes, mais le platane reste l'essence dominante.

Pour écouter l'interview de Laurent Adnet, chef de la Mission Mécénat de VNF, cliquer [ici](#).



Diffusée le 26 décembre 2020

VNF lance un appel aux dons pour planter des arbres le long du canal du midi très touché par le chancre coloré, interview de Laurent Adnet, chef de la Mission Mécénat de VNF

Animateur France Bleu Hérault : *« Et si vous participiez à la replantation d'arbres le long du canal du Midi. »*

Animateur France Bleu Hérault : *« Bonne idée. En cette fin d'année, Voies navigables de France lance un appel aux dons. Il faut en effet remplacer les 26 000 platanes déjà abattus à cause du chancre coloré. Il n'y a pas de traitement pour cette maladie. L'idée est donc de replanter de nouvelles essences le long du canal dans notre département qui est l'un des plus touchés par le chancre coloré avec l'Aude. Laurent Adnet est le chef de la Mission Mécénat de Voies navigables de France. »*

Laurent Adnet, chef de la Mission Mécénat de Voies navigables de France : *« Tout simplement pour une question d'activité de l'homme, de navigation. L'Aude et l'Hérault sont les zones les plus prisées pour la navigation, à contrario de la Haute-Garonne. Les bateaux en heurtant les berges font des blessures microscopiques au niveau des racines et lorsque les péniches s'amarrent sur un bief sain elles peuvent transmettre la maladie. Les racines étant toutes imbriquées, la maladie avec la voie d'eau remonte jusqu'en Haute-Garonne. Elle se propage pas les racines essentiellement mais aussi, à titre d'exemple, si vous posez un vélo sur un arbre malade, vous pouvez transmettre le chancre coloré à un arbre sain lorsque vous le posez ailleurs. D'où la nécessité d'être extrêmement vigilants et de vraiment faire attention aux arbres qui longent le canal du Midi en ces temps un peu perturbés depuis l'apparition du chancre coloré. »*

Animateur France Bleu Hérault : *« Voies navigables de France qui lance donc cet appel aux dons puisque l'investissement est colossale pour remplacer les arbres le long du canal du Midi : 120 millions d'euros. »*



Diffusée le 26 décembre 2020

Un appel aux dons lancé par VNF

Animateur France Bleu Hérault : *« Le canal du Midi a besoin de vous. Voies navigables de France lance un appel aux dons pour planter de nouvelles essences et remplacer les platanes déjà abattus à cause du chancre coloré puisqu'il n'y a pas de traitement pour la maladie. Stéphane Pocher. »*

Stéphane Pocher, journaliste France Bleu Hérault : *« Les premiers arbres malades ont été identifiés en 2006 à Carcassonne et les abattages ont débuté il y a 10 ans. Les départements de l'Hérault et l'Aude sont les plus touchés par cette pandémie. Il faut savoir que la maladie se développe tout simplement par les racines, des racines endommagées par des blessures microscopiques commises par les bateaux. Les plaisanciers sont bien plus nombreux à naviguer l'été dans ces deux départements et c'est pour cette raison que des opérations de sensibilisation sont menées chaque été. 26 000 végétaux ont été enlevés et 12 000 ont été replantés. Alors l'investissement est colossale, 120 millions d'euros, c'est pour cette raison que des appels aux dons sont lancés de manière régulière mais c'est loin d'être suffisant. 2 000 arbres seront enlevés d'ici le printemps. Il n'existe aucun traitement efficace pour endiguer la maladie. La seule solution est de replanter d'autres essences comme des chênes, des érables, des tilleuls ou encore des pins parasols. Des arbres de 2m ayant 4 à 5 ans d'existence. Voies navigables de France en profite pour installer des nichoirs pour protéger la biodiversité animale. 9 000 habitats ont déjà été posés. »*

Animateur France Bleu Hérault : *« Et on l'entendait ce matin sur France Bleu Hérault, il faut être très prudents lorsqu'on navigue sur le canal du Midi puisque les chocs des bateaux sur les rives peuvent provoquer également des maladies aux arbres. »*

Paru le 27 décembre 2020

Les platanes du Canal du Midi ne seront plus qu'un souvenir dans vingt ans

Près de 15 ans après son arrivée sur le Canal du Midi, le chancre coloré, champignon destructeur, a déjà eu raison de près de 65% des platanes qui bordent le célèbre site Unesco. Petit à petit, d'autres essences remplacent les platanes pour espérer conserver la mythique carte postale.



26.000 platanes ont été abattus le long du Canal du Midi depuis 2006. © Radio France - Mathieu Ferri

Des "flammes", du pied du tronc jusqu'aux branches, des marques violacées et un tronc qui se craquelle. Le chancre coloré est un fléau visible pour les platanes, et seulement pour eux. Ceux du Canal du Midi mais pas que, ceux des routes départementales de l'Aude en particulier ont été assaillis bien avant. **Arrivé en France dans les caisses de munitions des soldats américains lors du Débarquement en Provence**, le champignon s'est surtout développé en région Paca jusqu'aux années 1980-90 avant de transiter vers le Languedoc-Roussillon puis

Midi-Pyrénées. Le Canal du Midi, lui est officiellement touché par le chancre coloré depuis 2006. Inéluctablement, **les platanes devraient disparaître du Canal d'ici 2035-2040.**

La Haute-Garonne moins touchée

Apparu sur la commune de Villedubert (Aude) entre Carcassonne et Trèbes en 2006, des foyers se sont essaimés, l'Hérault en 2008, la Haute-Garonne en 2014. Toutefois, la Haute-Garonne est presque miraculeusement épargnée. La maladie n'a obligé les services de VNF (Voies Navigables de France) à supprimer "que" 200 platanes sur les **26.000 abattus et brûlés depuis le début des premiers abattages dès 2006**, contre 16.000 dans l'Aude département le plus touché et de loin. Certaines zones dans le Minervois, entre Carcassonne et Béziers sont aujourd'hui presque totalement dénudées, les rangées majestueuses de platanes caractéristiques du Canal ayant laissé place à du vide ou de plus petits arbres en croissance et peu visibles encore de loin.

Alors pourquoi le champignon cause-t-il au final peu de dommages en Haute-Garonne, contrairement à l'Aude et l'Hérault? Plusieurs explications sont avancées. La première est **la navigation, bien moindre entre Toulouse et Avignonet-Lauragais** que sur la partie méridionale du Canal. Le champignon circule sur les bateaux qui naviguent et il rentre dans les platanes par les blessures causées par la maladresse des plaisanciers, souvent néophytes, qui cognent leur embarcation sur les côtés du Canal. Le climat, moins favorable en Haute-Garonne, est parfois avancé comme facteur explicatif mais il est peu plausible. Le chancre coloré pullule le long des routes de Haute-Garonne y compris dans Toulouse intra-muros, ou même en Ariège. Enfin, en Haute-Garonne, le traitement est beaucoup plus strict : sont coupés les arbres malades mais aussi les arbres se situant dans un cercle de 35 mètres autour.

On retarde mieux la maladie en Haute-Garonne qu'ailleurs grâce à des mesures un peu radicales d'abattage au sens large. Mais les experts disent qu'il n'y aura plus de platanes sur le Canal d'ici 10-15 ans. - Jean-Luc Souldadié, chargé de la mission de replantation à VNF

Le canal latéral à la Garonne, qui va du Port de l'Embouchure à Toulouse à Langon (Gironde), n'est quant à lui pas encore victime du chancre coloré. Le champignon est en revanche **apparu ces deux dernières années à Nantes et en région parisienne**. La faute aux entreprises de travaux publics qui transportent les spores dans leurs machines, les outils de coupe.

Les platanes du Canal, enjeu politique

Car malgré les recherches et expérimentations en France et à l'étranger, **les laboratoires n'ont pas trouvé de vaccin contre le chancre coloré**. La seule solution pour endiguer la maladie est d'abattre et brûler les arbres touchés et ceux qui se trouvent à côté, lorsque cela est socialement et politiquement accepté. *"La population est attachée aux platanes du Canal du Midi, même si ce n'est pas la seule essence, c'est la plus représentative. Cette voûte arborée, les platanes qui se rejoignent d'une rive à l'autre. Les gens ont du mal à admettre qu'il faille les couper et les brûler"*, explique Jean-Luc Souldadié de VNF. Et de fait, si le Canal du Midi, domaine public fluvial, est une concession de l'Etat, comme les autoroutes, Voies Navigables de France n'est pas maître en son royaume. Certains élus locaux usent de tous les stratagèmes et pressions sur les services décentralisés de l'Etat pour s'opposer à ce que leurs platanes, bien qu'affaiblis et potentiellement dangereux, ne soient coupés. Dans l'Aude notamment, **certains notables de communes importantes ont fait appel au préfet pour ne pas gâcher complètement leur carte postale**.



Des fissures et des taches noires : les caractéristiques du chancre coloré, cette maladie dévastatrice. © Radio France - Paul Sertillanges

De nouvelles essences à 3.000 euros pièce pour remplacer les platanes

Si les premiers abattages datent de 2006 sur le Canal, les premières replantations ont été effectuées en 2011. Du côté de Marseillette par exemple ou sur le port de Castelnaudary, des chênes poussent depuis neuf ans et ont commencé à redonner au site sa beauté d'antan. Car, hors de question de replanter des platanes sujets au champignon maudit, une dizaine d'essences ont été sélectionnées pour les remplacer. Selon un cahier des charges précis édité par un comité d'experts pour reproduire à terme justement cette fameuse carte postale : des arbres qui montent haut (20-30 mètres), à feuilles caduques avec la même saisonnalité, et sans maladie mortelle connue. **Ce sont donc des chênes chevelus essentiellement qui remplacent désormais les platanes** mais aussi des micocouliers de Provence vers la Méditerranée, des érables bientôt replantés en Haute-Garonne, des peupliers blancs, des tilleuls, etc.

« Il faut compter 3.000 euros pour abattre un platane, replanter une nouvelle essence et l'entretenir pendant trois ans. »

Et si VNF lance sa campagne annuelle d'appel aux dons pour financer ces replantations, c'est parce que cela coûte très cher, 3.000 euros pièce. Les deux tiers pour l'abattage, un tiers pour la plantation et l'entretien de l'arbre, qui est remplacé si il meurt dans les trois ans. Tout est confié à des entreprises prestataires, des sociétés d'élagages qui disposent d'imposantes machines. Pas forcément locales, VNF fait appel à des groupements dont les sièges sont en région parisienne et en Lorraine. En revanche, pour la plantation, ce sont surtout des entreprises d'Occitanie qui travaillent, entre Toulouse et la Méditerranée. VNF paie aussi des prestataires pour les travaux de berges, les racines des platanes maintenant la berge. Toutes ces opérations ont pu coûter à VNF jusqu'à 15% de son budget annuel.

Il faudra donc attendre plusieurs décennies pour que les nouvelles essences replantées prennent de l'envergure et redonnent le visuel qui a marqué les esprits. Rappelons que les platanes sont la troisième ou quatrième essence implantée sur le Canal. Quand Pierre-Paul Riquet a fait creuser son œuvre entre 1666 et 1681, il n'y avait pas d'arbres. Ensuite il y a eu des arbres fruitiers, des mûriers pour faire de la soie, puis des arbres qui ont servi à se chauffer et à fabriquer des bateaux. C'est sous Napoléon qu'ont été plantés les premiers platanes le long du Canal, cet arbre d'alignement, idéal sur les routes pour faire de l'ombre aux soldats.

Voies Navigables de France lance un appel aux dons pour replanter 2 000 arbres le long du canal du Midi

Décimés par le chancre coloré, des milliers de platanes ont été abattus le long du canal du Midi. 2 000 arbres résistants au champignon seront replantés cet hiver pour un coût de 6 millions d'euros. Voie Navigable de France lance un appel aux dons pour financer le projet.



Depuis 2006, près de 26 000 platanes malades ont été abattus le long du Canal du Midi. • © Eric Cabanis / AFP

Près de 200 000 arbres bordent le Canal du Midi. Mais depuis des années, un champignon incurable s'attaque à cette voûte végétale. Le chancre coloré a déjà causé l'abattage de plus de 26 000 arbres. Seule solution : replanter des espèces résistantes au champignon microscopique, qui ne touche que les platanes.

Voie Navigables de France, gestionnaire du Canal du Midi, lance un [appel aux dons](#) pour financer son projet de restauration des berges, qui prévoit notamment de replanter 2 000 arbres cet hiver.

Un projet de sauvegarde à 200 millions d'euros

VNF chiffre le projet de restauration du Canal du Midi à 200 millions d'euros sur 20 ans. Il comprend défense des berges, abattage des arbres malades, plantations et mesures de protection.

« Le programme de sauvegarde s'articule autour de plusieurs axes : la replantation des arbres, le renforcement des berges auparavant maintenues par les racines des platanes et l'installation de nichoirs pour reloger les volatiles qui se logeaient dans leurs cavités. » VNF

Près de 70 entreprises et 15 000 donateurs apportent leur soutien financier au projet, mais cela reste insuffisant.

Des végétaux soigneusement choisis

Le chancre coloré ne s'attaquant qu'aux platanes, ce sont d'autres espèces d'arbres qui sont replantées.

« Pour maintenir la voûte arborée du canal, le programme de replantation privilégie de nouvelles essences choisies pour leur hauteur et leur capacité d'ombrage. La replantation respecte également le motif végétal emblématique du canal du Midi. » VNF

Le chancre coloré tueur

Ce champignon a probablement été introduit en France lors de la deuxième guerre mondiale, via des caisses de munition américaine en bois de platane infecté.

Sur le canal du Midi, le premier foyer a été repéré en 2006 près de Carcassonne. Depuis, la propagation est exponentielle.

Publié le 28 décembre 2020



France 3 Occitanie (Toulouse) ✓
@France3MidiPy

...

Voies Navigables de France lance un appel aux dons
pour replanter 2 000 arbres le long du Canal du Midi
dlvr.it/RpTw8K



REBOISONS LE CANAL DU MIDI!

Les Voies navigables de France lancent un appel aux dons pour replanter cet hiver 2000 arbres le long du canal du Midi. Ses platanes séculaires sont décimés par le chancre coloré, un champignon microscopique. 26 000 d'entre eux ont été abattus pour contenir l'épidémie. Un chantier de reboisement avec des essences résistantes (chêne chevelu, érable plane, tilleul à grandes feuilles, peuplier blanc, micocoulier, pin parasol) est entrepris et 12 000 arbres ont déjà été replantés, notamment grâce à la générosité des particuliers. Pour participer, rendez-vous sur www.replantonslecanaldumidi.fr **J.-C. M.**





Diffusée le 6 janvier 2020

Replanter 2000 arbres sur le canal du Midi : Jean-Luc Souldadié de VNF s'exprime à propos de l'appel national aux dons

Voies Navigables de France a lancé un appel aux dons d'envergure nationale pour replanter une partie des arbres qui longent le Canal du Midi.

Entretien à ce sujet avec Jean-Luc Souldadié chef du bureau opérationnel plantations au sein de la direction territoriale sud-ouest de Voies Navigables de France.

Pour écouter l'interview de Jean-Luc Souldadié, cliquer [ici](#).

Paru le 7 janvier 2021

APPEL NATIONAL AUX DONS POUR LE CANAL DU MIDI !



La Mission Mécénat de VNF lance un nouvel appel national aux dons.

APPEL NATIONAL AUX DONS

Patrimoine naturel et architectural inestimable, le canal du Midi traverse nos régions et nos vies depuis plus de trois siècles. Malheureusement, depuis plusieurs années le site est confronté à une maladie qui met en péril sa majestueuse voûte arborée. **Le chancre coloré, un champignon microscopique, décime peu à peu les platanes qui bordent le cours d'eau.** La Mission Mécénat de VNF attire une nouvelle fois l'attention des **amoureux du canal du Midi et du patrimoine français** et lance un appel national aux dons, avec pour objectif la replantation de 2 000 arbres durant l'hiver 2020-2021.

UN PATRIMOINE VÉGÉTAL MENACÉ

Long de plus de **240 kilomètres**, le canal du Midi est bordé par environ **190 000 arbres** constituant sa célèbre voûte arborée. **Chênes, ormes, ou encore pins parasols sont présents sur les berges mais le platane reste l'essence dominante.** Des platanes aujourd'hui menacés par le **chancre coloré**, une maladie provoquée par un champignon microscopique, qui se propage et détruit peu à peu ce patrimoine végétal tant apprécié des riverains et voyageurs. **Aucun remède n'existe à ce jour, la seule solution est d'abattre les arbres malades.** Pour endiguer la propagation de l'épidémie, **26 000 arbres ont déjà été abattus.** Depuis bientôt 10 ans, grâce aux nombreux dons et à la générosité des particuliers et des entreprises mais aussi grâce aux investissements portés par l'état et les collectivités territoriales plus de 12 000 arbres ont été replantés, 32 km de berges ont été rénovées et près de 900 nichoirs ont été installés. Plus de 16 100 platanes sont encore en danger et de nouveaux foyers de contamination sont détectés chaque année.

UN APPEL AUX DONS POUR PROTÉGER LE CANAL DU MIDI

Construit par Pierre-Paul Riquet il y a plus de 350 ans, ce trésor architectural traverse les régions et les siècles. Inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1996, le canal du Midi, qui relie Toulouse à la mer Méditerranée, abrite également un patrimoine végétal garant de l'équilibre de la biodiversité locale. Chaque année, des milliers de visiteurs viennent découvrir le cours d'eau et ses 350 ouvrages d'art. Pour protéger le canal du Midi, la replantation des arbres est une nécessité. Depuis sa création, la Mission Mécénat de VNF a récolté 7 millions d'euros qui ont permis de financer une partie du vaste projet de replantation. 3000 € par arbre sont nécessaires et comprennent l'abattage, la replantation d'une nouvelle essence, la rénovation des berges, la pose de nichoir et l'entretien de l'arbre pendant 3 ans. Aujourd'hui, la Mission Mécénat de VNF lance un nouvel appel national aux dons et l'établissement s'est fixé comme objectif la replantation de 2000 arbres durant l'hiver 2020-2021.

UNE MOBILISATION DES ENTREPRISES ET DES PARTICULIERS INDISPENSABLE

Chaque année, depuis la création de la Mission Mécénat de VNF fin 2013, de plus en plus de sociétés et de particuliers s'engagent pour la replantation du canal du Midi, véritable lien qui

unit toute l'Occitanie. Leur soutien à la sauvegarde de ce patrimoine régional reflète leur attachement profond à un territoire et à la préservation de l'environnement ainsi qu'une volonté sans failles de transmettre ce bien inestimable aux générations futures. *« Hélas, la crise sanitaire mondiale que nous connaissons et la crise économique qui se profile entraînent un certain recul des dons et nous devons redoubler d'inventivité et de créativité pour mettre en place des partenariats originaux et solidaires, en l'absence notamment de la possibilité d'organiser des événements de collecte en présentiel. »* déclare Laurent Adnet, chef de la Mission Mécénat de VNF. *« Depuis la création de la Mission Mécénat nous comptabilisons 14 000 donateurs individuels. En 2020, 61 entreprises se sont mobilisées aux côtés de la Mission Mécénat de VNF pour la sauvegarde de ce patrimoine historique et de la biodiversité locale. Un total de 7 millions de dons a déjà été collecté depuis 7 ans. Merci à eux d'être aux côtés de Voies navigables de France pour la protection du patrimoine fluvial français. »*

Les 61 entreprises mécènes :

3 J Technologies, AAA Ateliers d'Architectes Associés, Agence Numéro Z, Angelotti, Association Cœur du Languedoc, Banque Courtois, Biotope, BRL, Caisse d'épargne Midi-Pyrénées, Cap Pays Cathare, Caussat Espaces Verts, Chœur de Chambre les Eléments, CIC Sud Ouest, CLS, Coca-Cola European Partners, Fondation Crédit Agricole Toulouse 31, Dalkia, Diadom, Dodin Campenon Bernard, Dynamique Environnement, Editions Privat, Eurobiomass (Thilleon), Eurocape New Energy, Fondation Groupe EDF, EIFFAGE, Fondation ENGIE, Hebdos Com, Holtzinger, Hotel Palladia, HTM, Agence Inconito, JLV architecte, La Poste, Languedoc Isolation, Legendre Immobilier, Les Bateaux du Soleil, Les Celliers Jean d'Alibert, Les Domaines Robert Vic, Liebherr Aerospace, Locaboat, Lorgeril, LP Promotion, Marcel Travel Posters, M3 Systems, M4I, le Mas des Canelles, Marignan, MECANO ID, MGEN, Nailloux Outlet Village, Parfums Berdoues, Patrimoine SA Languedocienne, Pierre Fabre SA, Pitch Promotion, Promomidi, REC Architecture, Regain, Setelen/Scopelec, Spanghero (GSF groupe), Valorem et Vinci Autoroutes.

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : **6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont- canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.**

Au travers de ses missions, l'établissement répond à **trois attentes sociétales majeures :**

> Il crée les conditions du développement du transport de fret ;

- > Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique
- > Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique.

www.vnf.fr



Diffusée le 19 janvier 2021



Pour écouter l'interview, cliquer [ici](#).

Le Monde d'après : le mécénat d'entreprise





Pour visionner le reportage, cliquer [ici](#).